

# Un silence d'Etat : Les disparus civils européens de la guerre d'Algérie

Il fallait un historien de gauche pour qu'il ait quelque chance d'être relayé et cru : Jean-Jacques Jordi l'est. Durant quatre ans, il a pu, par autorisation spéciale, fouiller les archives secrètes de la guerre d'Algérie. Il en a tiré un livre : *Un silence d'Etat, les disparus civils européens de la guerre d'Algérie*.

Pourtant spécialiste de la question, il est stupéfait : "*Jamais je n'aurais imaginé découvrir de tels faits*".

L'on savait, certes, qu'i y avait eu de nombreuses exactions contre la population de souche européenne et les harkis à l'indépendance, et en particulier de nombreux enlèvements. Mais on ne savait pas que des Européens séquestrés avaient été saignés à mort pour servir de "donneurs de sang" à des terroristes du FLN.

Et l'on imaginait encore moins que le FLN recevait des listes de personnes à enlever en provenance d'agents de la France. De Gaulle, après l'indépendance, avait décidé que la guerre au FLN était terminée et que la guerre à l'OAS commençait : ce n'était pas un vain mot.

La figure du Général de Gaulle, quelque grand Français qu'il ait pu être à d'autres époques, en ressort fort diminuée, voire flétrie d'une tâche de boue et de sang.

Il reste aujourd'hui près de 4000 disparus dont les corps n'ont jamais été retrouvés. La plupart des personnes enlevées sont néanmoins retrouvées assassinées.

## UN LIVRE CHOC

C'est un véritable livre-choc, tant par les faits révélés que par les documents, dont certains reproduits par Valeurs Actuelles avec leur en-tête, leur signature et leurs tampons.

Exemple :

*"Objet : Hôpital FLN - D'après des renseignements d'origine civile et privée recueillis le 22 mai 1962 à Alger, l'adjudant Gagnaire et le sergent Torrès, du 21 ème RT, portés déserteurs à compter du 20 mai 1962, se trouveraient dans un hôpital FLN situé rue de l'Usine à Alger en limite du quartier Belcourt. Cet hôpital, grande bâtisse disposant d'une cour intérieure, se situe à gauche dans la rue de l'Usine en tournant le dos au boulevard Bru, et près des escaliers terminant la rue de l'Usine à l'autre extrémité. Une quarantaine d'Européens seraient déquestrés au même endroit, jouant le rôle de donneurs de sang."*

Le 21 avril 1962, des gendarmes d'Oran en patrouille découvrent "*quatre Européens entièrement dévêtus, la peau collée aux os, et complètement vidées de leur sang. Ces personnes n'ont pas été égorgées, mais vidées de leur sang de manière chirurgicale.*"

Cette "collecte de sang" se déroule parfois avec la complicité de "médecins français" acquis à l'indépendance, dont aucun ne sera inquiété à leur retour en France.

Autre exemple :

*"D'après des renseignements récents (13 septembre), Mademoiselle Claude P..., institutrice à Inckermann, enlevée le 23 avril 1962 par un élément du FLN, après avoir été à Paul-Robert, serait en ce moment dans un centre de repos du FLN situé en bord de mer près de Ténès. Je vous serais obligé des renseignements que vous pourriez me faire parvenir concernant le lieu de détention de détention de Melle P...."*

Parmi les victimes enfermées dans des maisons closes, l'une, Mme V..., parvient à s'enfuir et à gagner Nîmes. Son témoignage, cité par maintes associations de rapatriés, sera inlassablement étouffé par les autorités.

## **UNE POLITIQUE DELIBEREE DU POUVOIR ALGERIEN**

Depuis le 5 juillet 1962, date de l'indépendance, l'Algérie est un pays souverain, et elle est responsable de ce qui se produit sur son sol. ne l'oublions pas. Tout à l'heure, nous soulignerons la responsabilité du gouvernement français de l'époque : cela ne retire rien à la responsabilité du FLN pendant la guerre, puis du gouvernement algérien ensuite.

Aucune des plaintes d'Européens pour les exactions, les viols, les meurtres, n'est suivie ; aucune enquête n'est menée à terme ; aucun coupable n'est poursuivi.

Le livre cite même des cas de tortionnaires particulièrement proches des autorités algériennes.

Le premier document traitant d'enlèvements trouvé par les auteurs date de 1957 et témoigne de la volonté des rebelles (ce mot est approprié à cette date) du FLN de créer un climat de terreur.

Le "Cessez le feu" du 19 mars 1962 donne une nouvelle impulsion aux enlèvements : ce n'est pas encore l'indépendance mais presque, et les autorités françaises ont l'ordre de ne pas intervenir :

Par exemple, le 13 mai 1962, cinq fedayines armés s'emparent d'un employé du cinéma Le Rex qui se débat. Une patrouille intervient. Il est relâché, mais ses agresseurs ne sont pas arrêtés, et il est à nouveau enlevé le lendemain sous les yeux d'une patrouille qui ne fait rien. Des témoins protestent. Le chef de patrouille répond que les instructions sont de ne pas intervenir.

Mais c'est après l'indépendance (5 juillet 1962) que les enlèvements d'Européens atteignent leur point culminant. C'est maintenant par familles entières qu'ils disparaissent.

L'instauration de ce climat de terreur avoué a pour but de faire partir les Français de souche européenne, dont le nouveau gouvernement algérien estime qu'elles n'ont pas leur place en Algérie, même quand leurs ancêtres y sont tous nés depuis 1850.

## **ROLE DES AUTORITES FRANCAISES**

On savait déjà que les autorités françaises avaient montré une grande passivité devant ces exactions, et l'on attend toujours qu'elles demandent officiellement au gouvernement algérien des nouvelles des personnes disparues, qui sont pour beaucoup d'entre elles connues de façon nominative..

Mais on reste pantois devant certaines révélations du livre de Jordi.

Ainsi, nous apprenons le cas de ce Français enlevé, torturé et battu. Il parvient à s'enfuir et à se réfugier dans un cantonnement de gendarmes mobiles. Mais les inspecteurs algériens le récupèrent sans que les gendarmes s'y opposent.

Plus grave : il y a une politique systématique des autorités françaises d'aider le nouveau gouvernement algérien à "lutter contre l'OAS" ; bien entendu, pour être considéré comme membre de l'OAS, aucune preuve juridique n'est requise, et ce terme finit par être utilisé de la façon la plus large pour disqualifier et justifier les exactions.

On apprend que 300 "barbouzes" (mercenaires) sont payés sur des fonds de la Délégation générale du gouvernement en Algérie par le biais d'une société fictive. Ils travaillent en étroite collaboration avec les responsables FLN.

Il existe également une "mission C" (pour "choc") que le gouvernement connaît parfaitement, puisqu'on peut lire, dans une note adressée à un ministre que "*la mission C accomplit pleinement sa mission.*"

Par l'intermédiaire des barbouzes, la mission C transmet au FLN des listes de membres supposés de l'OAS, et collabore avec lui autant que les objectifs convergent.

Elle procède aussi directement à des arrestations et des tortures d'Européens, comme le révèle un rapport :

*"Ainsi, le CICR entre en possession d'un rapport de l'hôpital de Mustapha, qui reçoit les Européens passés par la caserne des Tagarins, où se trouve la mission C. Le rapport fait état de fractures de la boîte crânienne, de lésions anorectales consécutives à un empalement, de fractures de la colonne vertébrale, d'hématuries, de contusions multiples."*

## **REFERENCES :**

**Jean-Jacques Jordi** - Un silence d'Etat, les disparus civils européens de la guerre d'Algérie - Editions Soteca Belin.